

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRIENNE DE RESTAURATION COLLECTIVE  
HOSPITALIERE ET HOTELIERE » en abrégé « I.REST.HO »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
SOGEOHIA non loin du complexe sportif du terminus 47,  
Villa 8, Lot 356, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE RESTAURATION  
COLLECTIVE HOSPITALIERE ET HOTELIERE » en abrégé « I.  
REST.HO »

Objet : -la restauration collective,hospitalière  
-le service traiteur  
-l'import,l'import et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
SOGEOHIA non loin du complexe sportif du terminus 47,  
Villa 8, Lot 356, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M TAHI TCHINZAH I FRANKLIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03735 du 29/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47952/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

